



## Une coopération intéressante pour les familles

Voici une information qui peut concerner bon nombre d'entre vous :

### **Le droit au bilan de compétences pour tous !**

Votre Fédération nationale et La Fédération des CIBC (Centres interinstitutionnels de bilan de compétences) ont signé une convention de coopération afin de mieux faire connaître les politiques publiques en matière d'emploi, de formation professionnelle, de reconnaissance des acquis d'expérience.

Les CIBC financés par des entreprises privées ou par des OPCA (Organisme paritaire collecteur agréé par l'État) ont pour mission de réaliser **des bilans de compétences de qualité** pour tous les usagers non éligibles aux mesures d'aide à l'orientation ou au retour à l'emploi.

Si vous vous interrogez sur votre orientation professionnelle, ou si vous voulez faire le point sur les compétences acquises lors de vos expériences professionnelles, sachez qu'il existe cette opportunité, pour vous et votre entourage.

**C'est parce que cette formidable opportunité est encore trop méconnue que Familles de France s'associe aux CIBC pour faire connaître ce droit et encourager le développement des bilans de compétences pour tous.**

Nous vous invitons à contacter directement le CIBC le plus proche de chez vous, **en précisant votre statut d'adhérent Familles de France.**

Vous trouverez les contacts de ces centres en cliquant sur le lien suivant : [www.cibc.net](http://www.cibc.net)

**N'oubliez pas de vous munir de cette page imprimée lors de votre inscription au CIBC.**



Monsieur Vacher (président de la fédération nationale des CIBC) et Monsieur Joyeux lors de la signature le 14 septembre 2010